



LE MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la bibliothèque de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville, le mercredi 2 octobre 2013, à 20 h 16, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
René Langelier
Sylvain Léger
Stéphane Mongeon
Carl G. Simpson (quitte à 21 h 55)
France Turcotte

Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Dany Ouellet
Alain Smolynecky

Absences

Claude Auger

Michel Tardif

Les représentants du comité de parents :

Anik Morin

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Sylvain Léger.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nadine Bernier, agente d'administration
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire
Julie Legault, régisseur du Service du transport

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . A participé à une session d'orientation de la FCSQ du 26 au 28 septembre concernant la taxation.
- . Était présent à LJP pour le lancement de la Semaine pour l'école publique qui se tient du 30 septembre au 4 octobre 2013 et dont le thème est « *Une école en arts* ». Remercie madame Anne Lanouette, enseignante à LJP pour son implication.

Parole aux commissaires

Monsieur Jean-Marc Lavoie

- . Souligne le décès d'un ancien enseignant, M. Michel Boutin. Il était l'époux de Mme Marie Gobeil, qui a été également enseignée à la CSCV.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Fait un retour sur la séance publique du mois d'août où il fut question de la rémunération des commissaires lors de la parole au public.

Monsieur Jacques D'Août

- . Félicite monsieur Michel Gobeil et son équipe pour la mise en place d'une page Facebook et invite les commissaires à la visiter.

Madame Cécile Gauthier

- . Remercie monsieur Carl G. Simpson pour la précision quant à la rémunération des commissaires et souligne leur importante implication au sein de la CSCV.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Réitère son implication aux citoyens de l'Ange-Gardien.

Monsieur Raymond Ménard

- . Souligne la collaboration de la CSCV auprès de la municipalité de Papineauville lors de la mise en place de leur terrain de soccer. De même pour la formation générale des adultes qui collabore avec plusieurs intervenants du milieu, entre autres avec le CLE dans la mise en place d'un programme FMS.



Monsieur Marc Beaulieu

- . Fait un retour sur l'orientation de la ministre de l'Éducation concernant la taxation.
- . Souligne que le taux de taxation sera inégal pour les citoyens.
- . Mentionne qu'il n'y a plus de place pour les coupures dans les commissions scolaires.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 21 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2013

RÉSOLUTION 22 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 28 août 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2013

RÉSOLUTION 23 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 25 septembre 2013 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail

Comité relatif aux affaires financières et matérielles par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Rencontre prévue le 16 octobre prochain portera sur les états financiers

Comité de parents, par monsieur le commissaire Luc Trottier :

- . Première rencontre le 3 octobre 2013
- . Souligne l'importance quant à la participation du comité de parents dans les diverses consultations
- . Remercie madame Anik Morin pour sa collaboration au cours des deux dernières années

Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Présentation des dossiers de plaintes
- . Orientation 2013-2014 concernant le plaisir de bouger
- . Gagnant du prix François-Maurais lors de la campagne sur la sécurité scolaire
- . Prochaine rencontre prévue le 18 novembre 2013

Carrefour culturel ESTacade, par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette :

- . AGA tenue le 30 septembre dernier
- . Plus de 45 000 visiteurs durant l'année scolaire 2012-2013

Cœur-des-Vallées en action par monsieur le commissaire Raymond Ménard :

- . AGA tenue le 23 septembre dernier
- . Avenir d'enfants : planificateur familial sera remis aux familles d'enfants de 0 à 5 ans via le CLSC

Monsieur Éric Beaulne se présente sommairement.



DIRECTION ADJOINTE À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU – NOMINATION

RÉSOLUTION 24 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 112 (2012-2013) intitulée « Organisation administrative du personnel-cadre pour l'année scolaire 2013-2014 – adoption »;

Attendu qu'un poste régulier à la direction adjointe de l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau est à combler;

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE monsieur Éric Beaulne soit nommé directeur adjoint à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à titre régulier, effectif en date du 1^{er} octobre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 25 (2013-2014)

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le Conseil des commissaires siège à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 20 h 48.

Madame Nathalie A. Charette présente le dossier.

Madame Lisa Francis et monsieur Gauthier font état de leurs observations.

Les parents quittent leur siège, il est 21 h 16.

RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

RÉSOLUTION 26 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le Conseil des commissaires revienne en séance publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 45.

DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION EN VERTU DES ARTICLES 9 À 12 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE – MADAME LISA FRANCIS

RÉSOLUTION 27 (2013-2014)

Attendu les termes de la plainte déposée par madame Lisa Francis;

Attendu que les deux enfants de madame Francis doivent marcher un peu moins de 600 mètres sur un chemin rural (cul-de-sac) afin de se rendre à l'arrêt d'autobus qui leur a été assigné;

Attendu que l'arrêt d'autobus se situe au coin d'une route où la limite de vitesse est établie à 80 km/h;

Attendu que madame Francis juge dangereux l'endroit où est situé l'arrêt d'autobus en raison de la visibilité limitée;

Attendu que madame Francis propose l'aménagement d'une virée sur son terrain ou encore sur un terrain au coin de la montée Geneviève et du rang Sainte-Julie Est;



1605

Attendu qu'en conséquence, madame Francis est d'avis que le Service du transport devrait offrir l'embarquement à l'un des deux endroits proposés afin d'accueillir une virée d'autobus;

Attendu qu'une demande d'accommodement au transport a été autorisée afin que les deux élèves concernés puissent être transportés vers une 2^e adresse;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) a soumis une demande au ministère des Transports du Québec visant l'installation d'un panneau de signalisation avancé d'arrêt d'autobus scolaire;

Attendu que le comité consultatif du transport a été saisi de la plainte et qu'il recommande de ne pas accéder à la demande de madame Francis, comme en fait foi la lettre datée du 24 septembre 2013;

Attendu les observations formulées, à huis clos, à la fois par le Service du transport et par madame Lisa Francis auprès des membres du Conseil des commissaires lors de leur séance régulière du 2 octobre 2013;

Attendu que la CSCV fait la promotion de l'activité physique;

Attendu les délibérations des membres du Conseil des commissaires;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE ce Conseil des commissaires maintienne la décision du Service du transport quant à l'endroit de l'arrêt d'autobus desservant les élèves concernés;

Monsieur le commissaire Dany Ouellet demande le vote;

POUR : Marc Beaulieu, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Renée Langelier, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Stéphane Mongeon, Alain Smolynecky, France Turcotte

CONTRE : Jacinthe Brière, Dany Ouellet

ABSTENTION : Jean-Marc Lavoie, Carl G. Simpson

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

AMENDEMENT AU PROTOCOLE D'ENTENTE UNIQUE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS, LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS, LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES ET LA VILLE DE GATINEAU CONCERNANT L'UTILISATION DES LOCAUX – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 28 (2013-2014)

Attendu les termes de la résolution 112 (2012-2013) ayant pour titre «Protocole d'entente municipal-scolaire avec la Ville de Gatineau concernant l'utilisation mutuelle des locaux, des terrains et des équipements – délégation de signature »;

Attendu la demande de la Ville de Gatineau de réduire de 103 \$ / heure à 92 \$ / heure la tarification exigée par les commissions scolaires pour la location des piscines des commissions scolaires stipulée dans le *Protocole d'entente unique entre la Commission scolaire des Draveurs, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Ville de Gatineau concernant l'utilisation des locaux*;

Attendu que cette demande a pour but d'établir une tarification comparable entre les commissions scolaires et la Ville de Gatineau dont le taux pour la location de ses piscines est établi à 92 \$ / heure;

Attendu les discussions intervenues entre les commissions scolaires et la Ville de Gatineau;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles et l'approbation du directeur général;



1606

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le président et le directeur général soient et sont par la présente autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, l'amendement au *Protocole d'entente unique entre la Commission scolaire des Draveurs, la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Ville de Gatineau concernant l'utilisation des locaux* afin que la tarification pour la location des piscines des commissions scolaires soit établie à 92 \$ / heure;

QUE cet amendement soit rétroactif au 1^{er} septembre 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FORMATION DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 29 (2013-2014)

Attendu les termes de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., c.l.-13.3);

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 septembre 2013;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le comité exécutif soit formé de sept membres ayant le droit de vote;

QUE les personnes suivantes soient membres du comité exécutif pour la période du 3 octobre 2013 jusqu'à la première séance du mois d'octobre 2014 :

Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
Dany Ouellet

Jacques D'Août
Cécile Gauthier
France Turcotte

Le président du Conseil des commissaires, monsieur Sylvain Léger, ainsi que les représentants du comité de parents;

QUE la présente résolution remplace toute autre résolution antérieurement aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur le commissaire Carl G. Simpson quitte son siège, il est 21 h 55.

MANDAT OCTROYÉ ET FORMATION DES COMITÉS RESTREINTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

RÉSOLUTION 30 (2013-2014)

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 septembre 2013;

Il est proposé par monsieur le commissaire Dany Ouellet;

QUE le mandat octroyé et la composition des comités restreints du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2013-2014, soient les suivants :

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Sylvain Léger, président
Marc Beaulieu
Jocelyn Fréchette
Jean-Marc Lavoie
France Turcotte

Claude Auger
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
Stéphane Mongeon
Luc Trottier

Mandat : Le comité de gouvernance et d'éthique a pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou les habilités sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3° de l'article 143, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1. (article 193.1 de la L.I.P)



1607

Le comité est responsable de l'ensemble du processus d'évaluation du directeur général. Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité de la direction générale afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES)

Marc Beaulieu, président
Sylvain Léger
Alain Smolynecky

Claude Auger
Stéphane Mongeon
Luc Trottier

Mandat : Le comité de vérification a pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources matérielles et financières afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Cécile Gauthier, présidente
Jocelyn Fréchette
Alain Smolynecky
France Turcotte

Jacques D'Août
René Langelier
Carl G. Simpson

Mandat : Le comité des ressources humaines a pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétence et d'expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8, 110.5 et 198. (article 193.1 de la L.I.P)

Le comité a également pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources humaines afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ RELATIF AUX RESSOURCES ÉDUCATIVES

Luc Trottier, président
Marc Beaulieu
Sylvain Léger

Claude Auger
Jacques D'Août
Raymond Ménard

Mandat : Le comité a pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des ressources éducatives afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ RELATIF AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

Jocelyn Fréchette, président
Jacinthe Brière

Claude Auger
Raymond Ménard

Mandat : Le comité a pour fonction de traiter les dossiers sous la responsabilité du Service des technologies de l'information et des communications afin d'émettre des recommandations au Conseil des commissaires.

COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT DES ÉLÈVES

Claude Auger
Carl G. Simpson (substitut)

René Langelier

Mandat : Le comité donne son avis à la commission scolaire à propos des sujets suivants :

- la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves;
- le plan d'organisation du transport des élèves et les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, avant que la commission scolaire n'adopte ce plan ou ne fixe ces modalités d'octroi;
- les critères et les modalités d'utilisation d'un service visé à l'article 298 de la *Loi sur l'instruction publique (c. I-13.3)*, avant que la commission scolaire ne fixe ces critères ou ces modalités d'utilisation;
- l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins;
- toutes questions à propos desquelles il doit se prononcer et sur toutes questions que lui soumet la commission scolaire (articles 7, 9, 10, 11 et 12 du Règlement sur le transport scolaire).

Le président du Conseil des commissaires siège d'office à tous les comités, exception faite du Comité consultatif du transport.



1608

Monsieur Marc Beaulieu propose un amendement à l'effet de permettre à un représentant du comité de parents de siéger au comité consultatif de transport des élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sur la proposition principale ainsi modifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC –
DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS OFFICIELS DE LA CSCV POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

RÉSOLUTION 31 (2013-2014)

Attendu les termes de l'article 4.1.2 des Règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec, lequel précise que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit identifier trois délégués et des substituts pour la représenter lors des assemblées générales de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le Président du Conseil des commissaires, monsieur Sylvain Léger, ainsi que les commissaires Marc Beaulieu et France Turcotte soient nommés délégués officiels à la Fédération des commissions scolaires du Québec pour l'année 2013-2014;

QUE monsieur Jacques D'Août soit nommé à titre de 1^{er} substitut;

QUE madame Cécile Gauthier soit nommée à titre de 2^e substitut;

QUE monsieur Alain Smolynecky soit nommé à titre de 3^e substitut;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées aux mêmes fins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES AUPRÈS
D'ORGANISMES EXTERNES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014 – NOMINATIONS

RÉSOLUTION 32 (2013-2014)

Attendu qu'en vertu des dispositions de l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* (c. I-13.3), une partie de la mission de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées vise à contribuer au développement social, culturel et économique de la région;

Attendu que pour ce faire, la CSCV participe à la gouvernance de certains organismes externes à vocation régionale;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 septembre 2013;

Il est proposé par monsieur le commissaire Alain Smolynecky;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de représenter la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année scolaire 2013-2014 :

CORPORATION INTELLIGENCE PAPINEAU (Conseil d'administration)

Alain Smolynecky

Marco Périard

CORPORATION INTELLIGENCE PAPINEAU (Collège électoral de l'assemblée générale annuelle)

Alain Smolynecky

Marco Périard

René Langelier

CARREFOUR CULTUREL ESTACADE

Jocelyn Fréchette



1609

CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉS ET COLLECTIFS DE PAPINEAU

Nathalie A. Charette

Julie Legault (substitut)

QUÉBEC EN FORME (CŒUR-DES-VALLÉES EN ACTION)

Raymond Ménard

FONDATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU CŒUR-DES-VALLÉES

Cécile Gauthier

France Turcotte

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES AUPRÈS DE CERTAINS COMITÉS ORGANISATIONNELS

RÉSOLUTION 33 (2013-2014)

Attendu qu'en vertu des dispositions de certains écrits de gestion en vigueur à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le Conseil des commissaires doit déléguer des représentants auprès de certains comités afin de répondre à un mandat précis dans l'organisation;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 25 septembre 2013;

Il est proposé par madame la commissaire France Turcotte;

QUE ce Conseil des commissaires délègue les personnes suivantes afin de le représenter, pour l'année scolaire 2013-2014 :

CRT DES CADRES D'ÉCOLE

Sylvain Léger

Marc Beaulieu

Raynald Goudreau

Jean-Marc Lavoie (substitut)

Raymond Ménard (substitut)

CRP DES ADMINISTRATEURS ET DES CADRES DE CENTRE

Sylvain Léger

Marc Beaulieu

Luc Trottier

Raynald Goudreau

Raymond Ménard (substitut)

COMITÉ CULTUREL

Jocelyn Fréchette

Stéphane Mongeon (substitut)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 34 (2013-2014)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la séance soit ajournée au mercredi 30 octobre 2013, à 20 heures, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 22 h 02.

Sylvain Léger,

Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,

Secrétaire général